

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 9042**

### Intitulé

MASTER : MASTER Action gérontologique et ingénierie sociale

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Provence (Marseille) Aix-Marseille I, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Président de l'université d'Aix-Marseille I, Recteur de l'académie

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

123 Sciences sociales (y.c. démographie, anthropologie), 330 Spécialités plurivalentes des services aux personnes, 332 Travail social

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel aura pour vocation d'assurer les activités suivantes :

1. Gestion d'établissement ou de services (Gestion d'équipe, Gestion financière)
2. Gestion de projets (définition ou participation à l'élaboration de projets gérontologiques pour un territoire donné)
3. Formation (conception et animation)

#### Les compétences associées sont : (les n° renvoient aux n° des activités ci-dessus)

1. Identifier les rôles de chacun et coordonner l'activité

Superviser la gestion des Ressources humaines (paie, formation, recrutement...)

Etablir le bilan d'activité de la structure

Animer l'équipe

Organiser les prestations de services

2. Elaborer un diagnostic social du territoire concerné afin d'identifier les besoins et attentes de la population

Animer les réseaux locaux afin de pérenniser les projets

Evaluer les résultats obtenus et procéder aux réajustements

3. Définir les objectifs pédagogiques

Préparer les supports de présentation et les exercices pédagogiques

Transmettre ses connaissances

Evaluer l'acquisition des connaissances

#### L'ensemble des activités s'appuie sur la base commune des capacités et connaissances attestées suivantes :

Connaitre les acteurs des politiques sociales en général et gérontologiques en particulier.

Identifier et gérer les contraintes administratives et économiques

Maîtriser les outils de conduite de projets

Maintenir une veille sur les évolutions juridiques et réglementaires

Mettre en œuvre les techniques de management

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs public et privé,

Secteur associatif relevant de la prise en charge des personnes âgées et des personnes handicapées.

Conseil (bureau d'étude)

Directeur maison de retraite

Responsable de service

Chargé de mission attaché aux actions en faveur des personnes âgées / dépendantes

Consultants

Formateurs dans des centres de formations préparant aux diplômes du secteur médico-social et para-médical

### Codes des fiches ROME les plus proches :

#### Réglementation d'activités :

Néant

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

L'obtention du Diplôme résulte de la moyenne obtenue pour l'ensemble des UE (M1 et M2) théoriques et pratiques (stages) sachant que, pour chaque année (M1 et M2) les notes obtenues aux UE se compensent.

Premier Semestre (3)

U.E.1 : « Connaissance de la personne âgée » - 6 crédits - partiel écrit (P.E.)

U.E. 2 : « Politiques gérontologiques et compétences institutionnelles » - 6 crédits -P.E.

UE. 3 : « SAMPRO1 » (Stage d'Application en Milieu Professionnel) - 12 crédits -P.E.

U.E. 4 : Droit des personnes et accompagnement social - 6 crédits - P.E. Second Semestre (4)

U.E. 5 : « Mécanismes institutionnels » - 6 crédits - P.E.

U.E. 6 : « Management des institutions » - 6 crédits - P.E.

U.E. 7 : « SAMPRO2 » - 12 crédits - Rapport de stage longue durée et soutenance

U.E.8 : « Stage d'été » : SOPRO (Stage d'Observation Professionnel en France ou en Espagne, Italie, Belgique, Portugal, Canada avec possibilité de bourse d'étude pour les formations initiales uniquement) - 6 crédits - - Rapport de stage et soutenance

#### Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur) en terme de 79,6% de professionnels et 20,4% d'enseignants - chercheurs dont les responsables d'année de la spécialité
En contrat d'apprentissage	X	Non
Après un parcours de formation continue	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur) en terme de 79,6% de professionnels et 20,4% d'enseignants - chercheurs dont les responsables d'année de la spécialité
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	Responsables des UE dispensées dans la spécialité. Commission pédagogique
Par expérience dispositif VAE prévu en 2004	X	Jury VAE constitué de quatre professionnels, du représentant du Service de la Formation Continue de l'Université, d'un représentant de la Division des Etudes et de la Vie Universitaire, du directeur de Département et/ou de l'URF, des responsables d'année de la spécialité

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
	Echanges ERASMUS avec les Universités de Milan, Lisbonne, Barcelone Echanges CREPUQ avec les Universités de Montréal

#### Base légale

##### Référence du décret général :

Arrêté du 25/04/02 publié au J.O du 27/04/2002

Arrêté du 18 juin 2009 relatif aux habilitations de l'université de Provence

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 8 octobre 2004 portant enregistrement au RNCP ([Lien vers le site Legifrance](#))

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

##### Références autres :

Habilitation n° 20081060

## Pour plus d'informations

### Statistiques :

#### Autres sources d'information :

<http://www.univ-provence.fr/dentes>

<http://www.univ-provence.fr/agis>

<http://www.univ-provence.fr>

#### Lieu(x) de certification :

Université de Provence (Marseille) Aix-Marseille I : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Bouches-du-Rhône ( 13) [Marseille Saint-Charles]

Université de Provence - 3 place Victor Hugo 13331 Marseille Cedex 3

#### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université de Provence site St Charles

#### Historique de la certification :

Le Master AGIS fait suite au DESS AGIS créé en 1996.